

# CHAMPIONNATS



# DE FRANCE EPEE

seniors hommes et dames, individuel et par équipes

6 & 7 juin 2026 - DIJON

Complexe Sportif Dijon Métropole,  
21850 Saint Apollinaire

ASPTT DIJON  
ESCRIME



L'ASPTT Dijon Escrime est heureuse de vous inviter :

## Aux Championnats de France Séniors à l'Épée

**Samedi 6 juin et dimanche 7 juin 2026**

### Lieu de l'épreuve

**CENTRE SPORTIF DIJON MÉTROPOLE**

**24 Rue François MITTERRAND, 21 850 SAINT APOLLINAIRE**

### Horaires

<b>Samedi 6 juin 2026 – Compétition par équipes</b>			
Ouverture de la salle : 6h30			
<b>N3 Hommes et Dames</b>	<b>N1 et N2 (9 à 16) Hommes</b>	<b>N2 (1 à 8) Hommes et Dames</b>	<b>N1 (1 à 8) Hommes et Dames</b>
<b>Appel sur les pistes Début : 8h00</b>	<b>Appel sur les pistes Début : 9h30</b>	<b>Appel sur les pistes Début : 10h30</b>	<b>Appel sur les pistes Début : 11h45</b>

<b>Dimanche 7 juin 2026 - Compétition individuelle</b>	
Ouverture de la salle : 6h30	
<b>N3 Hommes et Dames</b>	<b>N2 Hommes et Dames</b>
<b>Appel : 7h00 Scratch : 7h30 Début : 8h00</b>	<b>Appel sur les pistes Début : 12h30</b>

### Contact

Maître Jehanne MAZIRE – [escrime.dijon@asptt.com](mailto:escrime.dijon@asptt.com) - +33 (0)6.74.98.83.91

1/5

24 Rue François MITTERRAND  
21 850 SAINT APOLLINAIRE

**ASPTT Dijon Escrime**

[escrime.dijon@asptt.com](mailto:escrime.dijon@asptt.com)  
<https://www.escrime-aspttdijon.com/>

# Formule

## **Samedi 6 juin 2026, Épreuve par équipes :**

- Hommes et Dames, N1 et N2 : Tableau d'élimination directe, toutes les places tirées ;
  - Les équipes classées de la première à la huitième place du classement national tirent pour le titre de championne de France ;
  - *Chez les hommes*, les équipes classées de la neuvième à la seizième place du classement national tirent pour le maintien dans leur division.
- Hommes et Dames, N3 : Tableau d'élimination directe avec match pour la troisième place et tableau de classement de la cinquième à la huitième place.

## **Dimanche 7 juin 2026, Épreuve individuelle :**

- Hommes et Dames, N2 : Tableau d'élimination directe sans repêchage.
- Hommes et Dames, N3 :
  - Tour de poule à 6 ou 7 avec décalage par club, jusqu'à 20% d'éliminés ;
  - Tableau d'élimination directe sans repêchage.

# Engagements

Les inscriptions devront être faites impérativement **avant le mercredi 27 mai 2026 (23h59)**, en ligne sur l'extranet de la Fédération Française d'Escrime, règlement en ligne.

Un **droit d'engagement** sera demandé :

- **25€** aux participants à la compétition individuelle ;
- **40€** aux équipes participantes à la compétition par équipes, N3.

La validation et le paiement des inscriptions est à effectuer en ligne sur l'extranet de la Fédération Française d'Escrime, par les clubs ou les tireurs.

Le paiement des inscriptions doit être effectué **avant le vendredi 5 juin (11h59)**.

Aucun droit d'engagement ne sera réglé sur place.

*Pour la compétition par équipes, la première personne qui valide (tireur ou club) paye l'ensemble des frais d'inscription.*

La présentation de la licence 2025/2026 est obligatoire.

En cas de contestation, le tireur doit être en mesure de justifier de son identité auprès du Directoire Technique sous peine de ne pas pouvoir prendre part à l'épreuve.

## **Pointage**

Concernant l'épreuve par équipe : Toute modification de la composition des équipes doit parvenir par courriel à [escrime.dijon@asptt.com](mailto:escrime.dijon@asptt.com) **avant le vendredi 5 juin à 16h00**. Dans tous les autres cas, la composition des équipes saisie sur l'extranet fera foi.

Les équipes doivent se présenter sur leur piste à l'heure de début de la compétition.

Concernant l'épreuve individuelle, le pointage s'effectuera sur place le jour de la compétition.

- En N3, un pointage sera réalisé une heure avant l'heure de début de la compétition.
- En N1 et N2, les tireurs doivent se présenter sur leur piste à l'heure de début de la compétition.

## **Directoire Technique**

Un Directoire Technique composé de trois personnes sera constitué avant le début de la compétition. Il tranchera tout litige lié à l'organisation technique de la compétition.

Dans le cadre de la prévention en matière de dopage, chaque participant en cours de traitement devra en avvertir l'organisateur au moment du pointage et être en mesure de justifier de ce traitement en cas de contrôle.

## **Arbitres**

Les arbitres sont gérés et identifiés par la Commission Nationale d'Arbitrage sur cette compétition. Ils seront indemnisés selon le barème fédéral. Les indemnités, les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge de la FFE.

## **Responsabilité**

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol, perte ou dégradation pouvant survenir aux participants et aux spectateurs.

Le matériel devra répondre aux normes de la Fédération Française d'Escrime.

Les tireurs s'arment et s'équipent sous leur propre responsabilité.

## **Sécurité**

En raison du nombre important de tireurs attendus :

- Ne seront autorisées dans la salle de la compétition que les housses dites *bord de piste*.
- Seuls les tireurs et les Maîtres d'armes seront autorisés à pénétrer sur le plateau.

Un médecin assurera la couverture médicale durant toute la compétition.

## **Récompenses**

Les épreuves individuelles décernent chacune un titre de Champion de France ;  
Les 3 premiers compétiteurs de chaque catégorie seront médaillés et récompensés.

Les épreuves par équipes décernent chacune un titre de Champion de France ;  
Les trois premières équipes de chaque catégorie seront médaillées.  
La première équipe de chaque catégorie sera récompensée.

## Suivi de la compétition

Vous pourrez suivre en direct le déroulement de la compétition sur **En Garde** :

<https://engarde-service.com/organism/asptt-dijon-escrime>

## Matériel

Notre partenaire, **Prieur Sports**, sera présent tout le week-end.



## Restauration

Un espace dédié sera ouvert tout le week-end.

*Carte bancaire acceptée.*

## Déplacement

### En voiture

Calculez votre itinéraire sur [www.google.fr/maps/](http://www.google.fr/maps/)

via la A6/A38 (Nord), A6/A31 (Sud) ou la A31 (Est)

Un parking est situé devant le complexe sportif. Privilégiez le covoiturage !

### En train

Plus d'horaires sur [www.sncf-connect.com](http://www.sncf-connect.com)

### Sur place



Les horaires  
sur [www.divia.fr](http://www.divia.fr)

### Hôtels

**à tarifs négociés, par mail ou par téléphone, avec le code ESCRIME 2026**

#### **Ibis Dijon Gare**



15A, Avenue Albert 1<sup>er</sup>  
21000 Dijon  
H1380@accor.com  
03 80 43 01 12

*-15% sur le tarif au jour de la réservation*

#### **Ibis Dijon Centre Clémenceau**



2 Avenue de Marbotte  
21 000 Dijon  
H5640@accor.com  
03 80 74 67 30

*-15% sur le tarif au jour de la réservation*

#### **Ibis Budget Saint Apollinaire**



6 Rue des Longènes  
21850 Saint Apollinaire  
H5978@accor.com  
09 69 39 32 03

*-15% sur le tarif au jour de la réservation*

#### **Campanile Dijon Centre Clémenceau**



16 Avenue Raymond Poincaré  
21 000 Dijon  
dijon.clemenceau@campanile.fr  
03 80 71 10 56

*85€ la nuit, 10€ le petit-déjeuner*

#### **Campanile Dijon Toison d'Or**



6 Allée Alfred Nobel  
21 000 Dijon  
dijon.toisondor@campanile.fr  
03 80 74 41 00

*63€ la nuit*

**Plusieurs lieux de stationnements sont disponibles à proximité :**

**1**

**CENTRE SPORTIF DIJON MÉTROPOLE  
24 Rue François MITTERRAND, 21 850 SAINT APOLLINAIRE**

